

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Procédure adaptée

Département de publication : 34

Type de marché : MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Syndicat Mixte du Bassin de l'Or

Monsieur Claude BARRAL, Président du Symbo

130 chemin des Merles

34400 LUNEL e-mail : pthelier@symbo.fr / copie : secretariat@symbo.fr

Type d'organisme : Autorité régionale ou locale

OBJET DU MARCHÉ

Intitulé : Étude de caractérisation de sous-bassins de l'Étang de l'Or pour une gestion qualitative des eaux pluviales urbaines.

Type de prestations : marché public de prestations intellectuelles

Lieu d'exécution : Bassin versant de l'étang de l'Or (département de l'Hérault).

L'avis concerne : un marché public

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

N° marché : 2017000000M00100 ou « Symbo – PLU– 01 2017 »

La présente consultation est passée selon les dispositions de la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du nouveau Code des Marchés Publics (article 28 du CMP 2006-2016).

Nature et étendue des prestations :

La prestation s'inscrit **dans le cadre du contrat du Bassin de l'Or** (2015-2019). Le volet A, intitulé « Amélioration de la qualité des eaux et atteinte des objectifs fixés par le SDAGE », vise plusieurs objectifs qui balayent plusieurs thématiques dont les pollutions diffuses en zones non agricoles (ZNA).

Elle consiste en premier lieu à fournir au territoire un panorama spatialisé des apports imputables aux ruissellements urbains sur les masses d'eau ; en second lieu, à prioriser les secteurs sur lesquels préconiser des actions sur l'assainissement pluvial (tel qu'un schéma directeur pluvial intégrant une dimension de gestion qualitative des eaux pluviales, des aménagements et travaux publics intégrant cet enjeu, etc.) en particulier les gains potentiels de mise en place de techniques dites « alternatives ».

Elle sera réalisée à l'échelle de tout le bassin versant de l'étang de l'Or, depuis la source des affluents de la lagune jusqu'à la mer. Cette échelle de gestion intégrée de l'eau est constituée par les sous-bassins des masses d'eau superficielles qui correspondent aux affluents de l'étang de l'Or, via le Canal de Lunel pour ce qui concerne les Dardaillons. Ces masses d'eau définissent le réseau hydrographique principal, référence à considérer pour les différents exutoires des ruissellements pluviaux qui seront définis dans l'étude.

Le contenu de la prestation est structuré en trois phases :

PHASE 1 - État des lieux : constats et analyse de l'existant

PHASE 2 - Diagnostic sectoriel des transferts de contaminants vers les milieux naturels et hiérarchisation des sources émettrices

PHASE 3 - Préconisations locales et priorisation sur le bassin versant

Des options sont prévues : celles-ci seront retenues ou non par le pouvoir adjudicateur en fonction des offres proposées par les candidats.

Prestation divisée en tranches : non

Des variantes seront-elles prises en compte ? : non

Durée du marché : 9 mois (offre de base) ;

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigées :

Sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

Fonds propres ou subventions. Le délai global de paiement est de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché :

La forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Unité monétaire utilisée : l'euro

Langue: Français

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre: 60 %
 - 1) note méthodologique : 40%,
 - 2) profil et organisation de l'équipe dédiée à la réalisation de la prestation : 10%,
 - 3) adéquation des qualifications et compétences aux besoins de l'étude : 10%
- Prix des prestations : 40 %

Mode de passation : Procédure Adaptée

CONDITIONS DE DELAI

Date limite de remise des offres : lundi **10/04/2017 à 16h00**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

CONDITIONS ET ADRESSE DE REMISE DES OFFRES

Conditions de remise des plis : Les offres contenant les documents requis peuvent être transmises par pli postal, en envoi recommandé avec accusé de réception, ou remises en main propre contre récépissé à l'accueil du Syndicat Mixte du Bassin de l'Or.

Adresse

Symbo (Syndicat mixte du bassin de l'Or)
130, Chemin des Merles 34 400 LUNEL

Horaires d'ouverture : 9h-12h / 14h-17h

RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le présent avis d'appel public à la concurrence est diffusé sur le site Internet du Symbo [http://www.etang-de-l-or.com/marches_emplois.htm] et le BOAMP.

Le dossier de consultation (DCE) est disponible gratuitement, par téléchargement, sur demande préalable avec accusé de réception à l'adresse mail suivante : secretariat@symbo.fr .

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Renseignements d'ordre administratif ou technique :

Syndicat Mixte du Bassin de l'Or

130, Chemin des Merles 34400 Lunel

M. Pierre Théliér Tél. 04 67 22 22 73 / 06 01 70 38 19 email : pthelier@symbo.fr

Secrétariat Tél : 04 67 22 00 20 email : secretariat@symbo.fr

PROCEDURE DE RECOURS

Tribunal administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 MONTPELLIER

Tél : +33 467548100 Fax: +33 467547410

e-mail: greffe.tamontpellier@juradm.fr

En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence : avant la conclusion du marché (Référé précontractuel, article L.551-1 CJA), et après la conclusion du marché (référé contractuel articles L.551-13 à L.551-23 CJA). Recours en contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (jurisprudence *Tropic Travaux*). Recours pour excès de pouvoir (article R.421-1 et suivants CJA) dans un délai de deux mois à compter de la notification du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/03/2017